



# L'ELABORATION DU P.L.U.I. SE POURSUIT...

## OU EN SOMMES-NOUS ?

**Février  
2015**

*La C.C. du Val Drouette décidait d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), sur les 5 communes du Val Drouette.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PLUI se poursuit au sein de la nouvelle intercommunalité des Portes Euréliennes d'Île-de-France.*

**Année  
2016**

*Durant laquelle ont été définis :*

- l'état des lieux du territoire,
- les enjeux et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire.

*Ces éléments vous ont été présentés en fin d'année dernière (réunion publique du 6 décembre 2016 et expositions dans les mairies courant Novembre et Décembre 2016).*

*Puis ils ont fait l'objet d'un débat en conseil communautaire le 15 décembre 2016.*

**Année  
2017**

*... consacrée au travail conséquent de déclinaison réglementaire du PADD, dans les différentes pièces du dossier de PLU (plan de zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation, etc.)*

**Année  
2018**

*...dédiée à la concertation avec les habitants, les partenaires et administrations, avant sa mise en forme proposée au vote du conseil communautaire.*

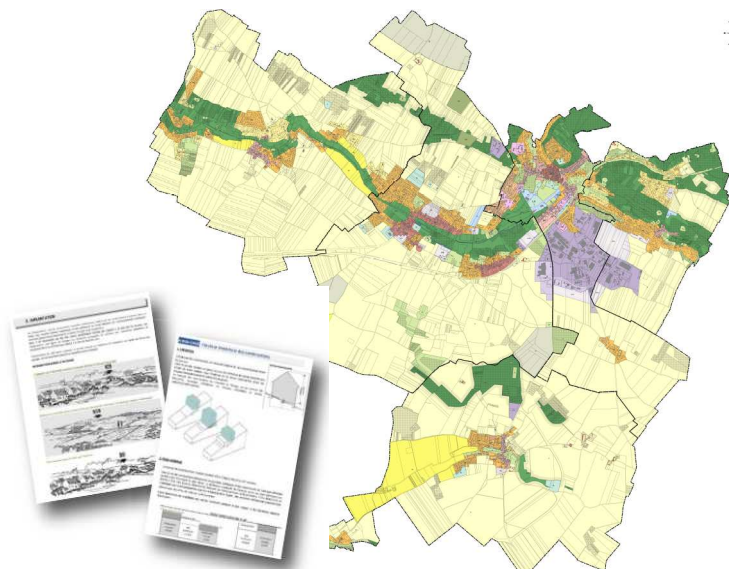
*Puis, au cours du 2<sup>nd</sup> semestre, la consultation des personnes publiques associées et une enquête publique d'1 mois permettront d'ajuster le PLUI avant son adoption.*

**Début  
2019**

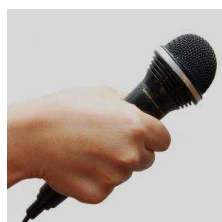
*Enfin, le Conseil Communautaire se prononcera sur l'approbation du PLUI définitif après modifications ultimes.*

## LA CONCERTATION

*A ce stade, votre participation est importante pour définir ce document, qui remplacera en 2019, les POS et PLU des 5 communes pour environ 10 ans.*



## Les dates à retenir



**Mardi 23 janvier 2018 à 20h30  
REUNION PUBLIQUE**

*salle de la Savonnière*

**A partir du 4 janvier 2018  
EXPOSITIONS PLUI**

*dans chaque mairie et au siège de la CC des Portes Euréliennes aux jours et heures d'ouverture*

**Nous vous rappelons que vous pouvez vous exprimer sur ce dossier jusqu'à l'arrêt du projet de PLUI :**

- auprès de vos élus, en mairie
- sur les registres d'observations disponibles dans les mairies et au siège de la CC des Portes Euréliennes d'Île de France (à Epernon)
- ou par courrier adressés aux mêmes lieux.

